



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/09/2023

MAIRIE

18 Avenue de la Gare

54290 BAYON

Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr

www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-trois, le six septembre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme FRANCOIS Vanessa, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal.

Étai(ent) excusé(s) : Mme DELORME Sylvie donne procuration à Mme CHARROIS Nicole

Étai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Demande de subvention + plan de financement étude de revitalisation
Délibération n°2023 - 47

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 14

Absents : 1

Excusés : 1

Nombre de suffrages
exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

31/08/2023

Date d'affichage

08/09/2023

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

08/09/2023

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement Etude de revitalisation

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Etude de revitalisation		14 000,00 €	2 800,00 €	16 800,00 €	
<u>Subventions calculées sur le HT</u>					
Département	40%				5 600,00 €
Région	40%				5 600,00 €
FCTVA (arrondi à 16%)					2 240,00 €
Fonds propres de la commune					3 360,00 €
Total		14 000,00 €	2 800,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire les demandes de subvention,

ACCEPTE le plan de financement,

AUTORISE le Maire à lancer l'opération,

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2023.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,

Le Maire

